

Compte rendu du conseil municipal du 26/03/2021 à 18H30

Présents : M. Francis BETBEDER, maire, Mme COMETS Véronique, M. SIMON Stéphane, Mme LACAZETTE Laure, M. MASSOT Philippe, Mme BOUGAULT Claudette, Mme RIVOT Laurence, M. MONRREJEAU Roger, M. SAINT AUBIN Laurent, Mme LASARTE Magali, M. CLAVERIE Julien, M. SIBERCHICOT Daniel, Mme ARAMENDI Laurie, M. BREDE Franck

Absente excusée : Mme Laure SUSANNE (a donné procuration à M. Francis BETBEDER)

Secrétaire de séance : M. MONRREJEAU Roger

ORDRE DU JOUR

- 1) Compte-rendu de la séance du 12 mars 2021
- 2) Lotissement – Budget 2021
 - Annexe – Budget
 - Annexe - Equilibre
- 3) Cantine – Budget 2021
 - Délibération - Affectation
 - Annexe – Budget
 - Annexe – Equilibre
- 4) Commune – Budget 2021
 - Annexe – Affectation 2020
 - Annexe – Reports
 - Annexe – Budget
 - Annexe – Annuités 2021
 - Annexe – Tableau d'endettement
 - Annexe – Equilibre
- 5) Informations diverses

M. le Maire ouvre la séance à 18H40.

Après échange entre Mme ARAMENDI Laurie et Mr le Maire concernant le huis-clos, celui-ci décide de ne pas le voter.

1) Compte-rendu de la séance du 12 mars 2021

Mme ARAMENDI Laurie signale qu'il manque Mr BREDE Franck dans le compte-rendu.

Mme ARAMENDI Laurie signale que Mr CLAVERIE Julien n'a pas été élu président de séance, il a été nommé président de séance.

Le conseil municipal n'ayant pas d'autre d'observation à formuler, donne à l'unanimité un avis favorable.

2) Budget lotissement PASCOUAOU

Tous les lots ont été vendus.

L'excédent de 181 121.98€ doit être reversé.

3) Budget cantine et restaurant

Vote pour l'affectation des résultats du Bon Coin 2020 : à l'unanimité le Conseil municipal donne un avis favorable.

Enoncé de toutes les lignes de budget à provisionner pour un total de 49 953.02€.

Equilibre : Dépenses 49 953.02€ - Recettes 49 953.02€ : budget équilibré.

4) Budget commune

Résultat d'investissement reporté : 263 623.62€

Vote des taux : présentation et explications de des différents taux (foncier bâti à 18.12%, foncier non bâti à 36.41%, taxe d'habitation) par M. le Maire.

M. le Maire propose de conserver les mêmes taux : à l'unanimité le Conseil municipal donne un avis favorable.

Budget principal : énoncé des différentes lignes.

Mme ARAMENDI Laurie fait une remarque concernant la ligne réparation ascenseur par rapport au fait que la commune a un contrat de maintenance (groupement avec plusieurs communes) sur ce matériel. L'explication de cette

ligne vient du fait que la réparation qui a été effectuée (variateur) n'est pas couverte par le contrat de maintenance.

Mme ARAMENDI Laurie fait une remarque concernant le colis pour les personnes âgées.

M. le Maire amène une explication sur la problématique actuelle du CCAS, dissolution administrative versus dissolution financière. En l'état l'activité du CCAS court jusqu'au 31/12/2021.

M. le Maire amène une explication sur la ligne de budget V.T. (versement transport) cette somme n'est pas élevée car moins de 11 employés temps plein.

Pas de ligne de budget pour le CCAS.

Ajout d'une nouvelle ligne à la demande du percepteur (prévisions comptes redevables) qui vient pour les loyers impayés.

Dépenses de fonctionnement : 757 044.45€.

Recettes de fonctionnement : énoncé des différentes lignes.

M. le Maire amène une explication sur l'exonération de taxe d'habitation dans le cas où une personne de plus de 75 ans est hébergée. Une compensation est alors versée par l'état.

Recettes de fonctionnement : 1 045 205.89€.

Mme ARAMENDI Laurie fait une remarque concernant le budget formation qui doit être de 2 à 20% du budget alloué aux salaires des élus.

Dépenses investissement : il s'agit de dépenses réelles liées aux remboursements des différents emprunts.

Dépenses pour les différents programmes, énoncé des différentes lignes. Les chiffres sont issus des différents devis réalisés.

Pour l'achat du tracteur tondeuse, il est demandé d'ajouter 1 000€ sur les 25 000€ prévu : validé à l'unanimité.

Dépenses investissement : 784 925.04€.

Recettes d'investissement réelles : il y a la TVA pour un montant de 148715 € car écritures sur les deux exercices.

Pour le parcours sportif, il a été pris 20 000€ sur le FIL qui est de 100 € par habitant sur le mandat (soit 120000 € disponible).

Recettes : 482 957.60 €+ 288 161.44 € = 771 119.04€ + 13806 de subvention soit au total 784 925.04 €

Budget d'investissement : 653.5 pour la formation des élus. Ces 100 € sont pris sur la ligne 615.621 (ligne bâtiments).

Vote favorable à l'unanimité des trois budgets.

Informations diverses :

Mme Véronique COMETS informe que l'application Panneau Pocket est en lien avec Facebook.

Mme Véronique COMETS informe que l'atelier citoyen s'est bien passé, avec de petits groupes de travail de 4 à 5 personnes, dont un élu dans chaque groupe. Ce travail en groupe s'est révélé bénéfique car il a permis à tous, du plus petit au plus grand, de s'exprimer.

M. Stéphane SIMON informe qu'une réunion bâtiment voirie aura lieu le jeudi 8 avril 2021 à 18h30.

Mr le maire informe sur une réunion de la communauté des communes sur le projet « un territoire pour demain » (numérique, etc.)

Mme Laure LACAZETTE a rencontré le président de MACS concernant la relance de la ZA (zone d'activité). Un courrier a été envoyé en 2020, sans réponse, car réorganisation des services concernés. Un nouveau courrier a été envoyé cette semaine afin d'essayer de comprendre ce qui est bloquant. Les services concernés doivent se pencher sur le dossier.

Restaurant scolaire : le rendez-vous prévu hier avec le service juridique de MACS a été reporté.

Un courrier des parents d'élèves concernant le restaurant scolaire a été reçu.

Un rencontre avec le directeur du pôle culinaire a eu lieu.

Objectif début de semaine : commission école pour parler de ce sujet notamment.

Un couple de traiteurs habitant sur la commune a été contacté par la mairie.

Une personne habitant sur la commune qui a un restaurant mais qui ne travaille pas actuellement a envoyé un C.V.

Pour le moment statu quo en attendant la réponse de MACS sur les possibilités et sur la DSP (délégation service public).

M. Franck BREDE signale qu'il n'apparaît pas sur le compte-rendu du conseil municipal du 12/03/2021.

M. le Maire lève la séance à 20h20.

